

À L'ATTENTION DES ÉCOLES DE MUSIQUE DE LA
VILLE DE STRASBOURG
«ADRESSE »

Strasbourg, le 11 mai 2026

Objet : Évolution du dispositif de bourses solidaires des écoles de musique de la ville de Strasbourg.

Votre contact : CULTURE - Développement culturel et artistique - Tél. 03 68 98 77 19

Référence :

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous informer que la Ville de Strasbourg a décidé de faire évoluer le dispositif de bourses solidaires à compter de la rentrée 2026/2027.

Une nouvelle grille de montants de bourse solidaire a ainsi été définie comme suit :

Nouvelle grille à compter de la rentrée 2026/2027 :

250 € pour un QFU égal à 0
230 € pour un QFU compris entre 1 et 300
210 € pour un QFU compris entre 301 et 600
190 € pour un QFU compris entre 601 et 900
170 € pour un QFU compris entre 901 et 1200
150 € pour un QFU compris entre 1201 et 1500

Cette grille garantit une aide progressive avec des tranches supplémentaires pour limiter les effets de seuil et permet une progression linéaire grâce à des paliers de 20€.

Afin de tenir davantage compte de la réalité familiale, cette grille est désormais basée sur le Quotient Familial Unique (QFU). Il est donc demandé à l'ensemble des écoles de musique de la ville de Strasbourg de procéder aux inscriptions 2026/2027 sur la base de la seule attestation de QFU et de transmettre ces éléments pour le calcul des bourses solidaires de l'année scolaire à venir.

Attention : il ne sera plus tenu compte du QF CAF.

Mes services restant à votre disposition pour toute précision complémentaire, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations les plus distinguées.

Sophie LECHEVALIER

Cheffe de service développement culturel et
artistique



Votre contact : CULTURE - Développement culturel et artistique - Tél. 03 68 98 87 70